



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

WP Board No. 1021/06

29 septembre 2006
Original : espagnol

F

Comité exécutif/
Conseil international du Café
25 – 29 septembre 2006
Londres, Angleterre

**Avenir de l'Accord international
de 2001 sur le Café**

Communication de l'Équateur

Contexte

L'Équateur a transmis la communication ci-après sur l'avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café.

Mesure à prendre

Le Comité exécutif et le Conseil international du Café sont invités à examiner ce document.

**AMBASSADE DE L'ÉQUATEUR
LONDRES**

Londres, le 28 septembre 2006

M. Néstor Osorio Londoño
Directeur exécutif
Organisation internationale du Café
22 Berners Street
Londres W1T 3DD

Monsieur le Directeur exécutif,

En réponse à votre demande que tous les Membres de l'Organisation internationale du Café fassent des propositions sur la négociation d'un nouvel accord international sur le Café, j'ai l'honneur de vous communiquer les points que le Gouvernement équatorien souhaiterait voir pris en considération dans un nouvel accord. Il convient de souligner que bien que l'Équateur considère que l'Accord en vigueur est un bon accord, plusieurs modifications doivent être apportées pour tenir compte des circonstances actuelles. Nous énumérons donc ci-dessous les points que nous souhaitons inclure dans le cadre de l'accord.

1. Objectifs : Il est nécessaire d'éclaircir l'objectif 2) selon lequel l'Accord doit assurer "... aux producteurs des débouchés à des prix rémunérateurs...", alors que cela n'est pas le cas dans la réalité, en ajoutant immédiatement après le terme "rémunérateurs" "couvrant au moins les coûts moyens de production dans les pays producteurs". L'objectif 6) prévoit "D'encourager les Membres à développer une économie caféière durable" sans définir le terme "durable". Il est donc proposé d'ajouter : "dans ses aspects économiques, sociaux et environnementaux". Cette définition devrait également être incluse dans l'Article 2.
2. L'Article 2, Définitions, devrait comprendre des termes courants comme durabilité (économique, sociale et environnementale), cafés de spécialité (biologique, de commerce équitable, respectueux des oiseaux, etc.), entre autres.
3. En matière de financement des projets de mise en valeur, l'OIC ne doit pas dépendre uniquement du Fonds commun pour les produits de base mais elle doit s'efforcer de trouver d'autres sources de financement des projets.
4. L'OIC doit intensifier les activités visant à augmenter la consommation de café tant dans les pays consommateurs que dans les pays producteurs.
5. Les bienfaits du café pour la santé doivent être traités en profondeur dans le cadre de l'Accord. Un soutien doit être fourni à des programmes visant à diffuser les résultats de la recherche sur ce sujet, dans les pays producteurs et les pays consommateurs. Il faudrait envisager d'inclure cette question dans les objectifs.
6. Le Comité exécutif et le Conseil abordent les mêmes questions ; un mécanisme devrait être prévu pour éviter la répétition des efforts.

7. La participation au Comité exécutif est limitée aux “grands” pays ayant un nombre élevé de voix, les “petits” pays ayant moins de voix n’ont pas la possibilité de faire partie du Comité exécutif et donc de jouer un rôle dans la prise de décisions. Pour remédier à cette situation, il est proposé de créer un système de rotation par ordre alphabétique entre les membres des groupes, de façon que tous les pays Membres, “grands” ou “petits”, puissent jouer un rôle actif au sein du Comité exécutif.

À noter que les points ci-dessus représentent les aspirations de l’Équateur quant au nouvel accord ; il pourra exister d’autres points sur lesquels nous aurons à faire part de notre accord ou de notre désaccord dès que le texte intégral du projet d’accord sera connu.

Par conséquent, nous nous réservons le droit d’exprimer un avis sur l’ensemble du projet d’accord quand celui-ci sera présenté aux Membres de l’OIC aux fins d’examen, aux réunions appropriées.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur exécutif, les assurances de ma haute considération.

(signé) Teodoro Maldonado Riera
 Ambassadeur